



Direction de la Population
Service Secrétariat Général
N/Réf. : CR23D13118

Chanteloup, le 9 juillet 2013

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 JUILLET 2013

L'an deux mille treize, le trois juillet à 20H30, le Conseil municipal de Chanteloup les Vignes, légalement convoqué le 27 juin, s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine ARENOU.

Etaient présents : M. GAILLARD, M. SEVAULT, Mme ABLOUH, Mme PACIOCCO, M BONNEAU, Mme FIGUIERE, Maires – Adjoints,
M. NGUYËN, Melle RAISON, M. LAPIOS, M MEHDAOUI, Mme LAMBERT, M. LIAOUI, M. DABADIE,
M. ABDELBAHRI, Mme COUDOUX, M. BAUFFE. Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme VIMEUX (Procuration à Mme PACIOCCO),
M. CARDO (Procuration à Melle RAISON),
Mme DESNOYERS (Procuration à M. ABDELBAHRI).

Absents : M. LONGEAULT, M. SION, Mme LIMERY, M. BEKE, Mme DOUMBIA, M. ISSA, Mme JUMEAU, M. BESSON.

1. Suite à la démission de Madame RODES Estelle, Madame le Maire procède à l'installation de Monsieur BAUFFE Eric.
2. Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que le Conseil peut valablement délibérer et donne lecture de l'ordre du jour.
3. Mademoiselle RAISON est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

4. Approuve, à la majorité (5 contre), le procès verbal de la séance du 12 juin 2013.
5. Prend connaissance des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations.
6. Autorise à l'unanimité, Madame Le Maire ou son représentant à déposer un dossier de déclaration préalable, en vue de réaliser les travaux d'aménagement du parvis de la mairie.
7. Adopte à l'unanimité, les projets soumis à la Dotation de Développement Urbain et leur plan de financement, sollicite la Dotation de Développement Urbain d'un montant de 261 968€ et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la ville de Chanteloup-les-Vignes et l'Etat et entre la ville de Chanteloup-les-Vignes et les opérateurs concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Pour le Maire et par délégation
Le 1er Maire-Adjoint


Pierre GAILLARD

